



Scooter qui disparaît

Par audrey62800

bonjour a tous

je me tourne vers vous car aujourd'hui je ne sait plus quoi faire .

je vous explique mon fils se fait arreter et immobiliser son scooter le 12/05/2018, les mois passent je vais me renseigner au commissariat on me rend la carte grise et on vas me contacter pour venir recuperer le scooter .le 31/10/2018 on me contact pour le recuperer et la grosse surprise le scooter est introuvable ,disparu .

j ai deja fait de nombreux courriers (commissaire, procureur) rester sans reponse ,j ai egalement vu un defenseur des droits (qui lui comprend pas ma requete !!!) j ai voulu porter plainte pour vol mais ma plainte a etait refuser on m'as repondue mais madame ce n est pas un vol mais une disparition ..

pouvez vous m'aidez s'il vous plait ?

merci